



HAL
open science

Introduction

Paul Bouffartigue, Mariana Busso, Marcos Supervielle

► **To cite this version:**

Paul Bouffartigue, Mariana Busso, Marcos Supervielle. Introduction. Paul Bouffartigue, Mariana Busso, Marcos Supervielle. Travail, jeunesse et migrations, Editions de l'IHEAL, pp.7-22, 2016, Travaux et Mémoires, 0073-8298. 10.4000/enquete.217 . halshs-01439674

HAL Id: halshs-01439674

<https://shs.hal.science/halshs-01439674v1>

Submitted on 18 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Introduction

Paul Bouffartigue (Aix Marseille Univ, CNRS, LEST, Aix-en-Provence, France)
Mariana Busso (Université de la Plata, CEIL-CONICET, Argentine)
Marcos Supervielle (Université de la République, Montevideo, Uruguay)

Paru dans : Bouffartigue P., Busso M., Supervielle M. (dirs.), *Travail, jeunesse et migration à l'heure de la mondialisation : informalité et précarité. Regards croisés Europe Amérique latine*, Paris, Editions de l'IHEAL (« Mémoires et travaux »), 2016, p. 17-32.

La dérégulation de l'emploi et du travail dans les pays du nord et les interdépendances accrues entre les économies de la planète – appréhendées le plus souvent sous les termes de mondialisation ou de globalisation – aiguïssent au nord l'intérêt des questionnements en provenance du sud. Mais, plus largement c'est le croisement des analyses et des problématiques issues de diverses régions de la planète qui est à l'ordre du jour dans un monde globalisé. Ce livre propose de mettre en regard les catégories d'« informalité » d'une part, privilégiée pour la compréhension des dynamiques des activités en Amérique latine, et de « précarité » d'autre part, qui s'était d'abord imposée dans nombre d'analyses françaises et européennes, avant de connaître un usage croissant dans certains pays latino américains.¹ Si la globalisation oblige à renouveler les grilles d'analyse des sciences sociales, engendrées dans la matrice des Etat-Nations, il serait dangereux de plaquer des catégories issues d'une région du monde sur des réalités qui en sont éloignées. A quelles conditions la *transposition* – et non l'*application* – de catégories d'analyse, à d'autres contextes sociaux et culturels que ceux qui les ont vu naître, peut-elle s'avérer féconde ? C'est en mettant à l'épreuve les notions de « précarité » et d'« informalité » sur trois séries de phénomènes empiriques étroitement liés aux transformations des activités de travail que nous proposons de contribuer à ce débat : l'entrée difficile des jeunes dans la vie professionnelle ; le renouvellement des mobilisations sociales ; et les nouvelles figures de la migration.

La première des conditions d'une transposition féconde est sans doute l'existence d'un minimum de proximités et de ressemblances entre les pays ou les régions du monde que l'on observe dans une perspective comparative. C'est le cas ici, avec, d'un côté, principalement la France – secondairement l'Espagne – et, de l'autre côté, principalement l'Argentine – secondairement l'Uruguay. Soit un pays européen anciennement développé, seconde économie de la zone Euro ; et un des trois pays les plus développés de l'Amérique latine. Et, dans les deux cas, des sociétés dans lesquelles le statut du travail salarié et les institutions du *welfare* font - ou ont fait - référence au regard de la situation sociale dans les autres pays de la même

¹ Cette publication s'appuie sur un programme de coopération scientifique « Ecos-Sud » ayant rassemblé de 2008 à 2011 trois équipes de recherche française (LEST), argentine (CEILL-CONICET) et uruguayenne (Université de Montevideo)

région du monde.

« Précarité » et « informalité » : deux catégories hétérogènes visant des phénomènes ressemblants ?

Qu'elles soient appliquées au travail, à l'emploi, ou aux travailleurs notions de « précarité » et d'« informalité » apparaissent toutes deux dans les années 1970, mais selon des logiques bien distinctes (Bouffartigue et Busso, 2011). L'usage de première n'a jamais été cantonné à la sphère institutionnelle – celle des politiques de l'emploi et de la statistique officielle –, ni même à la sphère académique, puisqu'il concerne tout autant le champ politique et celui de l'expérience sociale ordinaire. Ce n'est pas le cas de la seconde : issue des institutions internationales – le BIT-, si elle a donné lieu rapidement à des controverses académiques, elle n'est guère présente dans le débat politique. Et, sauf quelques exceptions, encore moins, en tant que telle, comme catégorie de l'expérience ordinaire au travers de laquelle les personnes définissent leur identité sociale, et, a fortiori, se mobilisent collectivement. La première notion est pétrie d'une dimension normative et polémique – l'énoncer c'est dénoncer la situation visée – dimension dont est dépourvue la seconde, sa finalité restant plus neutre et descriptive. La première est volontiers mobilisée par la critique sociale comme par la sociologie critique, au risque d'une vision misérabiliste des groupes sociaux précaires. La seconde évite cette pente normative, au risque, symétrique, d'une approche statistique et/ou abstraite du phénomène qui en gomme les formes de vulnérabilité sociale auxquelles il renvoie.

La catégorie de précarité est avant tout appliquée à l'« emploi », par référence et opposition à une norme d'emploi stable, dont la construction française est indissociable du rôle joué dans ce pays par l'Etat et le modèle de la fonction publique. Dans un premier temps, les experts et chercheurs ont appelé « a-typiques » les modalités de contrat de travail qui s'écartent du contrat de travail à durée indéterminée (CDI) et à temps plein : notamment le contrat à durée déterminée (CDD), l'emploi intérimaire, et les emplois dits « aidés » (fournis ou subventionnés par l'Etat) ; l'emploi à temps partiel. Mais rapidement les deux notions sont devenues synonymes pour désigner les formes « précaires » d'emploi. Et c'est parce qu'il existe une norme d'emploi « stable », à la fois juridiquement bien définie et socialement légitime, que la notion d'emploi « précaire » permet à la fois une mesure statistique précise du phénomène, et sa mobilisation dans le champ social et politique pour dénoncer le déclin de la norme d'emploi. Les chercheurs sont partie prenante dans cette circulation de la catégorie entre les différents mondes et usages sociaux. Ils sont en effet à la fois utilisateurs des statistiques, impliqués dans les débats sur la construction des catégories et des indicateurs, et engagés dans un débat social nourri sur l'ampleur et la signification de la précarisation de l'emploi et du travail. Certains vont jusqu'à se prononcer sur les perspectives diverses et contradictoires de sécurisation professionnelle. Voilà près de 20 ans que la catégorie ne désigne plus seulement le *type de contrat de travail*, mais la *condition laborieuse*, et même la *société salariale* prise dans son ensemble,

avec à un pôle de cette dynamique l'extension d'un *précarariat* de plus en plus vaste (Castel, 95). Un des points de débat qui anime le courant critique de la sociologie concerne la place relative de l'Etat et des mouvements sociaux dans la construction historique et dans la recomposition éventuelle des formes de stabilisation ou de sécurisation de la condition salariale. Ainsi on peut se demander si une vision quelque peu fonctionnaliste de ces processus ne sous-estime pas le rôle des initiatives venues des classes populaires dans la genèse de l'« Etat-providence » - songeons au rôle des mutuelles ouvrières. Et en occultant la manière dont certains usages de formes « précaires » d'emploi expriment un rejet de la subordination salariale cette vision négligerait le rôle possible des groupes sociaux subalternes dans l'invention de nouvelles formes de sécurité professionnelle (Bérout et Bouffartigue, 2009).

La précarité est donc une catégorie à géométrie très variable. S'agissant de mesurer l'ampleur des formes précaires d' *emploi*, la puissance de l'appareil statistique français - adossé sur un Etat encore relativement efficace, et donc sur une forte formalisation juridique de l'emploi -, produit des estimations précises. Selon l'indicateur retenu, le taux d'emploi précaire parmi les travailleurs occupés varie dans une fourchette de 12 % (CDD, Intérim, emplois aidés) à 25 %. Ce dernier chiffre englobe également l'emploi à temps partiel contraint (5%) et les salariés en CDI craignant de perdre leur emploi à court terme² (7%). Mais la précarité *professionnelle* est encore plus large. Elle comprend également le chômage de masse (10% officiellement, sans doute 15% de fait), la précarité du *travail* (conditions et sens dégradés du travail), la zone intermédiaire entre salariat et *pauvreté assistée* et les *zones grises* du salariat. C'est en observant les parcours des individus et les ressources extra-professionnelles qui sont les leurs que l'on approche de plus près les réalités de la précarisation contemporaine de larges fractions des classes populaires. C'est à partir de données longitudinales qu'une étude récente peut conclure qu' « en France, les deux tiers du monde du travail sont précaires, précarisés ou menacés » (Askhenasy et Diallo, 2013).

Il est probable qu'en France comme dans nombre d'autres pays européens la part de l'activité non déclarée s'accroît. On pourrait donc y parler également d'« informalisation » *de l'emploi*. Mais cela n'a guère de sens dans le contexte français puisque, au sens strict un emploi est la forme institutionnelle de tout travail déclaré. On parlera à la rigueur d'informalité du travail ou de l'activité. Mais on utilise surtout les expressions suivantes : travail *noir*, *non déclaré*, *illicite*, *illégal*, *clandestin* ; on parle également d'économie *souterraine*. Ce n'est pas le cas en Amérique latine, où la notion d' « informalité » semble appliquée tout autant à l'emploi, au travail, à l'activité et à l'économie. La catégorie d' « informalité » apparaît simultanément comme émanation de l'OIT (Organisation internationale du travail) et du CEPAL (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes) appliquée à un « secteur informel » (Hart, 1973) : elle désigne

² Cet indicateur a été intégré dans les enquêtes européennes « Force de travail » (« enquête emploi » en France) au travers de la question : « craignez-vous pour votre emploi au cours des douze prochains mois ? ».

des unités productives dans lesquelles l'entrée est facile, le capital peu séparé du travail, le travail peu divisé et utilisé intensivement (travail familial gratuit, travail indépendant, travail domestique, très petits entrepreneurs...). En 2002 l'OIT élargit la catégorie – en traitant cette fois de l'« économie informelle » - pour désigner les travailleurs non protégés, quelle que soit la taille de l'entreprise qui les emploie. La notion a donné lieu en Amérique latine à de nombreux débats théoriques. Aux côtés de la vision « dualiste » portée par l'OIT, opposant « secteur formel » et « secteur informel », deux autres perspectives, « légaliste », et « structuraliste » ont été soutenues (Portes, 1995 ; Lautier, 1994). La première privilégie le rapport au droit : ces activités se situent en marge de la légalité. Inscrite dans une interprétation néo-libérale, elle met en cause un excès de régulation étatique. La seconde explique l'existence d'une « masse marginale » par l'incapacité du type de développement capitaliste propre aux pays anciennement colonisés à absorber « l'armée industrielle de réserve » chère à Marx. Difficile à opérationnaliser cette dernière s'efface quand il s'agit de mesurer empiriquement le phénomène, laissant place aux précédentes. Selon les cas, l'accent est alors mis sur le caractère non enregistré et non protégé socialement de l'activité, ou/et sur le type d'activité économique dont il s'agit.

Sans atteindre le niveau qui est le sien dans certains pays d'Afrique ou en Inde³, le caractère central et massif du secteur informel en Amérique latine s'indique dans les chiffres impressionnants du début des années 1990, époque où étaient généralisées les politiques néo-libérales : il occupe alors la moitié de la population en âge de travailler. Mais cette proportion varie du simple au double, en allant du Chili (32%) à la Bolivie (71%), en passant par des pays comme l'Argentine, le Brésil et le Mexique qui se situent alors à un niveau intermédiaire (40 à 45%). Les politiques dites d'« ajustement structurel » ont provoqué une augmentation de l'emploi informel au long des années 1990, avant que l'arrivée au pouvoir de gouvernements de gauche ne se traduise par une inflexion de tendance. Ainsi, en Argentine le travail informel est monté jusqu'à 49,7% en 2003, pour ensuite diminuer à 34% en 2011 (Données EPH-INDEC), notamment à la suite d'une campagne gouvernementale en faveur de l'enregistrement de l'emploi domestique.

En Argentine et Uruguay l'usage du terme « informalité », dans son acception académique, reste limitée aux cercles d'experts et aux nomenclatures statistiques. Cela n'empêche pas des chercheurs de le reprendre comme clé de lecture du monde de travail, même s'ils mettent l'accent aussi sur ses implications politiques. En effet, il permet de poser « le problème majeur (...) de la restauration de la capacité de régulation institutionnelle de l'économie de la part de l'État, sur la base de l'émergence d'une nouvelle citoyenneté qui réunirait « formels » et « informels » au sein d'une nouvelle catégorie de citoyen » (Lautier, 1994 : 109). Mais, malgré les tentatives de certaines ONG et de certains syndicats pour organiser les "travailleurs informels", sauf en de rares exceptions cette appellation ne fait pas sens

³ Où il concernerait 96% de la main-d'œuvre féminine

dans les populations concernées, y compris quand elles se mobilisent pour améliorer leurs conditions d'existence. Ce qui veut dire que c'est à partir d'autres manières de se définir, de penser et de critiquer le monde social que ces groupes se mettent en mouvement (Bouffartigue et Busso, 2011)⁴.

Si la catégorie d'informalité est pour l'heure fort peu reprise par les chercheurs, ou même par les institutions internationales, s'agissant des réalités laborieuses d'un pays du Nord comme la France⁵, ce n'est pas le cas pour celle de précarité, appliquée aux pays d'Amérique latine, comme en Argentine depuis les années 1990. Car les politiques néo-libérales s'y traduisent alors par un double mouvement, de déstabilisation de l'emploi formel – objet de mesures affaiblissant les protections légales et sociales – et de développement du secteur informel. Mieux, depuis les années 2000 la catégorie de précarité est reprise par le mouvement syndical ou des mouvements sociaux pour dénoncer la déstabilisation de l'emploi formel. Par contre elle ne semble pas, pas plus que la catégorie d'informalité, faire sens dans l'expérience sociale des travailleurs concernés.⁶

L'intérêt d'une mise en circulation croisée des catégories de précarité et d'informalité entre pays du Nord et du Sud provient d'abord de la relative communauté de dynamiques et d'enjeux y affectant le monde du travail et les classes populaires, sous les effets de la mondialisation néo-libérale. Au-delà de l'ampleur variable selon laquelle de la population active s'est trouvée intégrée au salariat protégé au cours de la séquence historique précédente, les années 1980 et 1990 sont marquées par une déstabilisation de ce salariat. Cette déstabilisation s'est opérée selon deux modalités, combinées sous des formes concrètes diverses et des proportions variables, mais souvent « avec le même résultat » (Lamanthe, 2013) : l'institutionnalisation, *via* leur formalisation juridique de normes d'emploi dégradées ; et la dé-protection légale et sociale. Soit la précarisation d'une part, et l'informalisation d'autre part. A la suite d'une réflexion sur leur genèse et leurs usages, bien distincts, dans les différents champs - institutionnels, académiques, mouvements sociaux, expérience sociale ordinaire – il apparaît nécessaire de : 1- relativiser l'opposition entre ces deux catégories ; 2- les penser chacune comme pôles d'une relation dynamique (précarité/stabilité, à la informalité/formalité), pôles entre lesquels les individus et les groupes peuvent circuler ; 3- les appréhender comme processus et non comme états ; comme un « enchevêtrement de formes sociales du travail subalterne » n'ayant jamais disparu au sein même des pays capitalistes du centre (Bouquin et Georges, 2011); 4- s'intéresser à

⁴ Dans de nombreux pays d'Amérique latine, comme au Brésil, les tensions entre les visions portées par les politiques publiques et le monde académique (par ailleurs très liés), et celles portées par des organisations populaires pourraient être observées notamment à l'occasion du développement des politiques publiques qui visent précisément à réduire la pauvreté, développer l'emploi légal, tout en prenant appui sur les initiatives populaires.

⁵ Qui l'évaluent de 10 à 15% dans l'Union Européenne.

⁶ En Uruguay, l'usage de la catégorie de précarité semble encore plus limitée, réservée généralement à traiter de la vulnérabilité sociale des travailleurs de la terre (Supervielle...)

ce qu'elles nous disent et à ce qu'elles nous cachent de l'expérience sociale ordinaire ; 5- s'interroger sur les formes d'identification et de mobilisation sociale qui y sont associées, et sur les liens entre ces dernières et les formes quotidiennes d'entraide et de solidarité populaires, lesquelles se situent toujours entre adaptation et résistance à la vulnérabilité sociale. A la suite d'un tel parcours ces catégories en sortiront enrichies au sein d'une nouvelle grille d'analyse, ou seront dépassées au travers d'autres conceptualisations. C'est à ce parcours que ce livre invite, à partir de trois entrées thématiques.

Les nouvelles générations, au cœur du remodelage des formes du travail

Précarisation et informalisation du travail ne concernent ni au même degré, ni de la même manière les différents groupes et catégories sociales, et n'ont chez eux ni les mêmes implications ni les mêmes significations. Prise dans son ensemble la catégorie des jeunes est nettement plus touchée que les autres classes d'âge, en France, en Argentine comme en Uruguay. Certes, d'un certain point de vue, « la jeunesse n'est qu'un mot » (Bourdieu, 1978), au sens où il s'agit d'un statut à la fois transitoire, et éclaté selon les appartenances sociales mêlant la classe sociale, le sexe, l'origine géographique et/ou ethnique. Mais ce passage à la vie adulte est un moment crucial de la reproduction et de la transformation des identités sociales. C'est pourquoi les expériences professionnelles et sociales qui s'y vivent sont porteuses d'enjeux spécifiques. Elles sont susceptibles de laisser une empreinte durable sur le rapport au monde social, et au monde du travail en particulier. Dit autrement, ici ne se joue pas seulement un allongement de la transition vers une norme salariale inchangée, mais une transformation des modes de socialisation professionnelle vers des normes de travail elles-mêmes renouvelées. Les deux contributions traitant des nouvelles générations, l'une dans une perspective comparative Argentine-France (Maria-Eugenia Longo, Pablo Ernesto Perez, Mariana Busso et Claire Bidart), l'autre centrée sur le seul cas uruguayen (Mariela Quinones et Marcos Supervielle), partagent un objectif : mettre en relation les données statistiques qui objectivent l'ampleur et les formes d'exposition des jeunes aux emplois instables ou précaires avec les évaluations subjectives que ces jeunes attribuent à leur condition professionnelle, présente et envisagée. Dans les trois pays cette exposition est très inégale selon l'origine sociale, le niveau d'éducation, ainsi que le sexe. Cela se traduit par des phénomènes d'exclusion ou de risque d'exclusion sociale des plus fragiles socialement. Si pour la majorité des jeunes on observe entre 20 et 30 ans une transition vers l'emploi stable (France) ou formel (Argentine, Uruguay), l'accès à ces statuts professionnels est rarement valorisé en lui-même. D'autres dimensions de l'activité professionnelle sont le plus souvent prises en compte : l'intérêt du travail, son caractère formateur, ses horaires, son niveau de rémunération, sa compatibilité avec d'autres dimensions de l'existence sociale. D'où les ambivalences manifestées par les jeunes, particulièrement visibles en France. D'un côté, ils valorisent généralement la stabilité de l'emploi, davantage que les jeunes argentins : ces derniers sont surtout préoccupés par l'accès à un emploi enregistré et protégé, même s'il est instable. Mais d'un autre côté la stabilité est rarement la seule dimension

de l'emploi qui compte à leurs yeux. C'est pourquoi ils cherchent à quitter un emploi stable mais insatisfaisant par ailleurs. L'instabilité d'emploi des jeunes en France peut également cacher une stabilisation au sein d'un marché du travail professionnel et qualifié. La différence importante du niveau de protection sociale entre les deux pays joue ici clairement : les jeunes argentins éloignés de toute activité, formelle ou non, ne bénéficient ni d'allocation chômage, ni guère d'aides publiques ; même affaiblis ces dispositifs continuent en France de soutenir une mobilité volontaire protégée du risque de précarisation sociale. La contribution sur la jeunesse d'Uruguay préconise, à sa manière, que les politiques publiques soutiennent davantage chez les jeunes la construction de projets professionnels – une « vocation » professionnelle. Les auteurs font de dimension subjective une condition importante pour éviter le risque de marginalisation sociale, d'autant plus que le l'instabilité de l'emploi est enchâssée dans une incertitude sociétale plus large.

Travailleurs « précaires » et « informels » : des mobilisations sociales « improbables » ?

La précarisation et l'informalisation du travail sont des processus contradictoires et potentiellement réversibles. C'est ce que démontrent l'existence d'initiatives collectives et de mobilisations sociales de la part des travailleurs concernés. Deux exemples, pris dans les deux pays du Cône Sud, sont ici étudiés. Le premier, celui des *Cartoneros* de Buenos Aires, figure du travailleur informel parvenu à conquérir des formes élaborées de légitimité et de reconnaissances sociales (Debora Gorban). Le second, celui des travailleurs précarisés par la fermeture ou l'abandon de leur usine par leur employeur, mais qui se mobilisent pour sa « récupération » sous forme associative (Maxime Quijoux).

Comment expliquer qu'une activité particulièrement dévalorisée socialement – la collecte de déchets urbains réutilisables – traditionnellement « informelle » et organisée selon une des modalités individuelles et concurrentielles, ait pu donner lieu, dans le Buenos Aires du début des années 2000 à de multiples formes d'action collective débouchant sur un processus d'institutionnalisation ? L'auteure avance plusieurs ressorts de cette dynamique, tout en relevant que ce type d'activité s'inscrit dans une chaîne économique reliant étroitement activités informelles et activités formelles. Avec la grande crise économique de 2001 les effectifs des *cartoneros* recensés s'accroissent brutalement, passant de 5 000 à 15 000. Or nombre des nouveaux venus dans cette activité sont des travailleurs ayant perdu un emploi « formel », et parfois porteurs d'expériences syndicales et militantes. Parallèlement le regard de la population sur ces travailleurs se modifie favorablement. Enfin, ils ont su trouver des formes diverses de mobilisation collective, comme la mise en place de coopératives, d'associations et la création de syndicats. Tournée principalement vers l'amélioration de l'organisation du travail de collecte et de commercialisation des matériaux, cette mobilisation permet également à ces *cartoneros* d'être représentés et de participer à la légalisation de leur

activité, laquelle était auparavant interdite. Enfin, leur action collective a bénéficié d'une alliance avec des ONG tournées vers les enjeux environnementaux, ainsi que de relais auprès d'acteurs publics. Les *cartoneros* se métamorphosent ainsi en « collecteurs ». Ils accèdent à un métier reconnu institutionnellement.

On le sait, d'autres grandes mobilisations collectives sont intervenues dans l'Argentine du début des années 2000 émanant de chômeurs et/ou de travailleurs informels, tels les *piqueteros*. Mais c'est à un autre type de mouvement social que s'intéresse ici Maxime Quijoux, avec un exemple de récupération d'usine par ses travailleurs. Ils s'agit de salariés « formels » mais... précarisés par la disparition brutale de leur patron. Sans être massif, ce phénomène a joué un rôle significatif, représentant plus de 200 entreprises et de 10 000 travailleurs. Ce que l'auteur nous fait découvrir est loin d'une certaine imagerie héroïque de l'autogestion ouvrière. Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, les salariés de l'usine étudiée sont très éloignés d'une culture syndicale et de lutte. Issus des fractions subalternes des classes populaires, embauchés jeunes ils ont été fidélisés dans cette usine au travers de l'accès à un statut salarial enviable et d'un « ethos du zèle » au travail, associé au mode de gestion très paternaliste du personnel. C'est seulement vers la fin des années 1990 que leur statut salarial se dégrade brutalement. Cette détérioration est consentie compte tenu de l'explosion parallèle du chômage et de la pauvreté dans la société argentine. Mais quand l'entrepreneur disparaît, cela provoque stupeur, sentiment de trahison et d'injustice, et contestation collective de cette situation. Leur action pour sauver l'entreprise sous une forme coopérative montre que l'« éthos du zèle », dans la mesure où il est indissociable d'un sentiment d'appartenance à et de l'entreprise, peut former la matrice d'une revendication d'appropriation plus complète de l'univers de travail. Un même phénomène – ici la reprise par les salariées de leur entreprise sous forme coopérative – peut donc renvoyer à la mise en mouvement de segments bien différents du salariat, parfois très organisé syndicalement et politisé, parfois inexpérimenté syndicalement. Nul doute qu'une approche comparative entre contextes historiques et/ou nationaux distincts confirmerait ce résultat.

Quelles nouvelles figures de la migration ?

Par définition, la mondialisation implique l'intensification des circulations de tous ordres : flux de capitaux, de marchandises, d'idées, et d'images, et bien entendu migrations humaines. Non que les migrations transnationales et domestiques aient explosé – les statistiques sont claires sur ce point – mais leurs modalités et leurs figures se sont profondément renouvelées, en lien avec les transformations des logiques et des acteurs qui les impulsent. Non que les frontières politiques des Etats aient disparu, mais elles se sont affaiblies. Surtout, elles se superposent de moins en moins avec toutes les autres, en particulier d'ordre économique, fiscal, social, culturel etc. La troisième partie de ce livre explore quelques aspects des phénomènes migratoires d'une part en Amérique latine et dans le Cône Sud, d'autre part

en Europe - y compris dans le cas des migrant-e-s bolivien-ne-s, qui relie les deux continents – en les mettant en relation avec les transformations des marchés de produits et des marchés du travail : dans quelle mesure ces phénomènes participent-ils d'une tendance à l'informalisation du travail ?

Les frontières n'ont pas disparu : c'est même le « jeu » autour des frontières qui est à la base du développement de toute une nouvelle économie transnationale et de nouvelles figures de migrants et de professionnels vivant autour des migrants et des migrations (D. Mercier). Ces nouveaux tissus productifs impliquent une informalisation des activités liées aux secteurs industriels, notamment avec leur connexion au secteur marchand. [\[Développer, à partir de la version complète du chapitre\]](#)

De part et d'autre de l'Atlantique - en Provence et dans la région de la Vallée du Rio Negro en Argentine - des activités agricoles sont désormais insérées sur le même segment du marché mondial normalisé. L'exemple est celui de l'arboriculture fruitière exportatrice (poires et pommes). Entrer et rester sur ce marché implique le respect d'exigences de certification et de qualité associées : comment cela se traduit-il au plan de la mobilisation et de la gestion d'une main-d'œuvre en grande partie migrante, notamment pour les tâches saisonnières ? (Annie Lamanthe et Victor Rau). La formalisation des marchés des produits se traduit-elle par une informalisation des marchés du travail ? En fait, la logique commerciale et productive apparaît riche de tensions entre les contraintes de qualité et celles de coût, et les modalités de travail et d'emploi apparaissent variables selon les contextes. Dans l'exemple étudié c'est en Provence que joue le plus la logique de réduction des coûts de main-d'œuvre, cela se traduisant par des pratiques de gestion de la main-d'œuvre migrante aux marges du droit du travail. Dans la région de la Vallée du Rio Negro, les travailleurs agricoles solidement organisés syndicalement parviennent à faire progresser leur statut salarial formel. Il est vrai qu'ils travaillent au sein d'exploitation de plus grande taille et qu'ils ne sont pas infériorisés au plan des droits civiques : migrants domestiques ils ont la nationalité argentine, alors qu'en France la plupart des travailleurs saisonniers agricoles sont de nationalité étrangère.

Au nord comme au sud, une des principales transformations des migrations est leur féminisation. L'informalité est bien une caractéristique dominante des emplois que ces femmes occupent – dans l'économie du care et de la domesticité en Espagne et en Argentine, dans le commerce de détail et la confection textile dans ce dernier pays. Mais la catégorie de précarité semble plus puissante que celle d'informalité, à la fois pour rendre compte de leur condition sociale, et pour éclairer les différences significative de celle-ci qui apparaissent selon les contextes (Virginie Baby-Collin et Susana Maria Sassone). Car cette précarité varie selon que le lieu de résidence et celui de l'emploi sont séparés ou non, et selon la possibilité - effective en Argentine, plus aléatoire en Espagne - de s'appuyer sur des réseaux familiaux et sociaux.

Pour les migrants boliviens en Argentine, la région de Buenos Aires est la

principale région d'insertion économique et sociale. Les marchés itinérants – *ferias* – forment pour ces migrants un secteur d'activité privilégié, surtout depuis la crise de 2000. Sur ces marchés l'interpénétration du formel et de l'informel est utilisée dans les stratégies complexes qui permettent dans un premier temps de survivre, puis d'améliorer sa condition sociale, ces stratégies étant toujours appuyées sur les réseaux familiaux et communautaires. Ainsi, de même que des activités peu ou pas réglementées ne peuvent se déployer qu'en articulation étroites avec celles qui le sont davantage, elles se combinent dans les parcours de travail et de vie des individus et des groupes populaires (Laurence Brassamin).

Cet « enchevêtrement des formes sociales de travail », structurel dans les pays du sud, se diffuse désormais au nord sous des formes toujours renouvelées, tendant à ramener le travail en activité de subsistance (Bouquin et Georges, 2011). Reste que jamais les sujets sociaux ne s'y résignent, quand ils n'y trouvent des ressorts émancipateurs. Ce livre l'illustre de multiples manières.

Références

- Askenasy P., Diallo (2013) , *Face à la précarisation de l'emploi, construire des droits pour tous*, Terra Nova, Avril.
- Bouffartigue P., Busso M. (2011), « Précarité, informalité. Une perspective Nord-Sud pour penser les dynamiques du monde du travail », *Les Mondes du travail*, n° 9-10, p. 17-26.
- Bouquin S., Georges I. (2011), “Formes et dynamiques du travail informel”, *Les Mondes du travail*, n° 9-10, p. 17-26.
- Bourdieu P. (1978) , « La jeunesse n'est qu'un mot », Entretien avec Anne-Marie Métaillé, *Les jeunes et le premier emploi*, Association des Ages, 1978, pp. 520-530.
- Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard.
- Hart K. (1973) , « Informa incomeopportunities and urban government in Ghana, *Journal of Modern African Studies*, n° 11.
- Lamanthe A. (2013), “Informalisation et formalisation juridique de la relations salariale : deux voies pour un même résultat ? », à paraître in A. Lamanthe et S. Moullet (Eds.), *Vers de nouvelles figures du salariat. Précarité, stabilité et informalité entre trajectoires individuelles et contextes sociétaux*
- Lautier B. (1994) *L'Economie informelle dans le tiers-monde*, La Découverte, Repères.
- Portes, A (1995), *En torno a la informalidad: ensayos sobre teoría y medición de la economía no regulada*. FLACSO, Mexico.